

Erklärung zur ethischen Anwerbung internationaler Pflegefachkräfte

V20260624FR

Déclaration de principes sur le recrutement éthique des infirmiers et infirmières internationaux

Chez educaro Deutschland GmbH, nous nous engageons à exercer nos activités avec transparence, intégrité et dans l'intérêt des professionnels de santé que nous recrutons. Nous exigeons de nos partenaires qu'ils respectent les mêmes normes de qualité élevées et nous engageons l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de recrutement international de personnels infirmiers à assurer le respect de ces principes ainsi qu'un contrôle mutuel tout au long de leur collaboration.

educaro documente de manière écrite, transparente et traçable toutes les étapes essentielles du processus de recrutement et de placement afin de garantir la transparence et de permettre une vérification indépendante. Notre objectif est de mettre en œuvre des processus de recrutement durables et responsables, bénéfiques tant pour les professionnels infirmiers que pour les employeurs et les pays d'origine. Les professionnels recrutés sont activement associés à toutes les décisions importantes du processus et reçoivent des informations complètes à chaque étape.

educaro est pleinement engagé en faveur d'un recrutement équitable et éthique. Nous assumons la responsabilité du respect des principes éthiques tout au long de la chaîne de recrutement et de placement et procédons, avec nos partenaires, à des contrôles réguliers. Nos pratiques sont conformes au Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé.

educaro ne facture aux professionnels infirmiers, directement ou indirectement, aucun frais de recrutement, de placement ou autre coût lié au processus de recrutement. Conformément au principe Employer-Pays-Principe, l'ensemble des frais de recrutement est exclusivement pris en charge par les employeurs, garantissant ainsi que les candidats ne supportent aucun coût lié à leur recrutement.

Les activités quotidiennes d'educaro sont également guidées par les conventions internationales des Nations Unies relatives aux droits de l'Homme, les normes fondamentales du travail de l'OIT, les normes IRIS de l'Organisation internationale pour les migrations, les principes généraux et directives opérationnelles de l'OIT concernant les frais de recrutement équitable, ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

educaro recrute des professionnels infirmiers originaires des pays suivants: le Mexique, la Colombie, l'Argentine, la Tunisie et l'Inde, tout en veillant à ce que le choix des pays d'origine soit conforme à la Liste OMS des pays soumis à des mesures de sauvegarde.

Les parties contractantes reconnaissent avoir pris connaissance des documents mentionnés dans les liens ci-dessous et s'engagent à en respecter les dispositions ainsi qu'à contrôler mutuellement leur application. En cas de violation des principes ou exigences découlant de ces documents, educaro se réserve le droit de résilier immédiatement la coopération afin de protéger les intérêts des professionnels recrutés.

educaro applique les exigences du label allemand « Faire Anwerbung Pflege Deutschland » (« Recrutement équitable des professionnels infirmiers en Allemagne ») et attend le même engagement de ses partenaires contractuels. En particulier, educaro s'engage à ne pas utiliser ni promouvoir de contrats de travail ou de placement contenant des clauses illicites de fidélisation, de remboursement ou de restitution de frais. Toutes les dispositions contractuelles sont conformes aux exigences du label, sont régulièrement adaptées au droit en vigueur avant la conclusion d'un contrat de travail et sont remises par écrit aux professionnels infirmiers tout en leur étant expliquées de manière détaillée.

La présente déclaration de principes est publiée sur le site internet d'educaro Deutschland GmbH et mise à la disposition de tous les partenaires contractuels concernés ainsi que des professionnels infirmiers intéressés.

VILLE, DATE

educaro Deutschland GmbH
ANWERBENDE EINRICHTUNG
Christian Alexander Sassin

Geschäftsführer

VERTRETUNGSBERECHTIGTE(R)

POSITION IM UNTERNEHMEN

<https://www.ilo.org/publications/general-principles-and-operational-guidelines-fair-recruitment-and>
<https://www.ilo.org/de/regions-and-countries/europe-and-central-asia/internationale-arbeitsorganisation-vertretung-deutschland/ilo-arbeits-und-sozialstandards/ilo-kernarbeitsnormen>
<https://www.faire-anwerbung-pflege-deutschland.de>
[https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_en.p
df](https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_en.pdf)
<https://www.un.org/depts/german/menschenrechte/aemr.pdf>
<https://www.educaro.de/ethikkodex>